



A Laruns, le lundi 10 février 2025

Entretien des terres de la ferme du Pont-Long

Les volumes indiqués sont indicatifs et la C.S.H.O. pourra n'en commander qu'une partie ou plus si les conditions climatiques l'exigeaient car les utilisations précises en amendements seront affinées selon les besoins juste avant épandage.

En tout état de cause, les commandes définitives ne seront confirmées au vendeur au mieux qu'avant le 15 mai 2025.

Toutes les factures émises devront exclusivement être transmises par Chorus (dématérialisation).

ENGRAIS PRAIRIE

A. Engrais de fond (vrac) :

Votre formule prairie N P :€/tonne pour 35 tonnes. La base de calcul du tonnage est faite pour un engrais de type 10 – 30

Pour le phosphore, veuillez préciser la part de phosphore soluble dans l'eau :%. La présence d'autres éléments sera naturellement prise en compte.

La mise à disposition de l'amendement doit être faite au siège de l'exploitation exclusivement. ***Toute fourniture devra être disponible au plus tard 48 heures (hors week-end) suivant la demande, et ne pourra être livrée qu'en présence du Directeur et en plusieurs fois si la demande est faite.***

Pour plus d'informations techniques sur les choix, adresser les demandes de précision au Directeur, exclusivement par mail à g.cloute@gmail.com.